



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRÉES**

Envoyé en préfecture le 03/03/2020
Reçu en préfecture le 03/03/2020
Affiché le
ID : 033-200070092-20200220-2020_02_037-DE

SÉANCE DU 20 FÉVRIER 2020

2020-02-037 – 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77

Date de convocation : 14 février 2020

L'an deux mille vingt le vingt février à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle "Daniel Malville" - à Vayres, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-Présidente, Jérôme COSNARD, Vice-Président, Anne BERTHOME, Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Anne-Marie ROUX, Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-Président, Sébastien LABORDE, Vice-Président, Catherine VIANDON, Vice-Présidente, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Jean-Luc DARQUEST, Vice-Président, Chantal GANTCH, Vice-Présidente, Gérard HENRY, Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Jack ALLAIS, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Kléber AUDINET, Jean-Luc BARBEYRON, Marcel BERTHOME, Sophie BLANCHETON, Sophie CARRERE, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Rodolphe GUYOT, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADE, Philippe FAURT, Michel GALAND, Monique JULIEN, Fabienne KRIER, Eric LACOUME, Pierre MALVILLE, Loïc MAGNAN, Alain MAROIS, Christophe GALAN, Armand BATTISTON, Paquerette PEYRIDIEUX, Bernard PIOT, Armand REIS-FILIPPE, David RESENDÉ, Monique MEYNARD, Agnès SEJOURNET, Laurence ROUEDE, Denis SIRDEY, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER

Absents :

Gabi HOPER, Sylvie BOISSEL, Odile BONHOMME-TIBY, Patrice BOUVRY, Nouredine BOUACHERA, Laurent DE LAUNAY, Véronique DI CORRADO, Chantal DUGOURD, Michel FOULHOUX, Jean-Paul GARRAUD, Michèle LACOSTE, Bruno LAVIDALIE, Odile LUMINO, Gérard MOULINIER, Bernard NADEAU, Patrick NIVET, Alain PAIGNE, James SEYNAT

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Sabine AGGOUN pouvoir à Thierry MARTY, Michel MILLAIRE pouvoir à Jean-Luc BARBEYRON, Joël BAYLE pouvoir à David RESENDÉ, Jocelyne LEMOINE pouvoir à Jacques LEGRAND, Pierre-Jean MARTINET pouvoir à Fabienne KRIER, Francis PEJEAN pouvoir à Jean Claude ABANADES, Annie POUZARGUE pouvoir à Monique JULIEN, Christian ROBIN pouvoir à Anne-Marie ROUX, Corinne VENAYRE pouvoir à Agnès SEJOURNET

Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance

ENFANCE, PETITE ENFANCE

ADOPTION DE LA CHARTE SUR LES MODALITÉS DU SERVICE INFO ACCUEIL PETITE ENFANCE

Envoyé en préfecture le 03/03/2020 - 2/2
Reçu en préfecture le 03/03/2020
Affiché le
ID : 033-200070092-20200220-2020_02_037-DE

Sur proposition de Madame Anne Marie ROUX, Vice-présidente déléguée à la Petite enfance et à l'Enfance ;

Vu la commission Petite enfance, Enfance du 30 janvier 2020,

Vu le Bureau communautaire du 10 février 2020,

En janvier 2019, La Cali met en place un nouveau service, le Service Info Accueil Petite Enfance qui pilote l'offre d'accueil Petite Enfance sur l'ensemble du territoire.

Il permet de :Faciliter le parcours des familles en recherche d'un mode d'accueil, en appelant un numéro de téléphone unique,

- Recenser et d'analyser les besoins des familles et les accompagner sur le mode d'accueil le plus adapté,
- Centraliser et harmoniser les modalités de préinscription pour l'ensemble des établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) de La Cali, quelque soit le gestionnaire,
- Mettre en place un observatoire petite enfance,
- Mettre en synergie l'ensemble des acteurs du territoire pour mieux répondre aux besoins des familles.

Ce projet est accompagné par la CAF et la MSA dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG).

Une charte a été rédigée pour déterminer les modalités d'organisation du Service Info Accueil Petite Enfance et de renforcer le partenariat avec les associations concernées, la rédaction d'une charte a été effectuée.

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (59 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à :

- Valider la charte ci-annexée afin de la diffuser et de l'appliquer pour l'ensemble des familles.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le 3 mars 2020
Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais

